

Le progrès - 25.06.06.

Dix ans d'engagement au service des femmes

L'association Femmes debout, qui a tenu vendredi son assemblée générale, travaille depuis 1996 à promouvoir le rôle de la femme dans la société, quelle que soit son origine culturelle et sociale

L'année 2005 avait été une année de changement et d'incertitude, marquée par le licenciement de Nathalie et le cambriolage des locaux, avec plus de 6 000 euros de préjudice. Un concert de soutien avait suivi en novembre à Damparis. L'année 2006 a été marquée par le conflit opposant la pré-

sidente Marguerite Laffin et Yassia Boudra (voir ci-joint). La justice a été saisie par quelques membres « historiques » qui se sont mobilisés pour éviter que l'association ne soit mise en péril. Près de la moitié des personnes reçues par l'association en 2005 l'ont été dans le

cadre d'un service d'écrivain public / vie quotidienne : démarches administratives, aide à la rédaction de courriers, explications de courriers reçus, photocopies... 32 % ont bénéficié d'un service d'accès au droit : droit des étrangers concernant les renouvellements de titre de séjour, mariages contractés à l'étran-

ger... Près de 10 % ont été reçues dans le cadre de violences conjugales ou dans le cadre d'une simple écoute.

L'association vient de rejoindre le « Collectif dolois pour une admission au séjour à titre humanitaire »

Enfin, 4 % des personnes accueillies ont été reçues dans le cadre de problèmes axés autour de la parentalité. L'année 2005 aura été marquée par l'aboutissement du travail effectué par le collectif Stella Steven. Depuis le 15 octobre, la jeune femme, prostituée nigérienne décédée dans des conditions dramatiques quelques années auparavant à Dole, bénéficie d'une sépulture décente au cimetière. Le 25 novembre, le préfet du Jura et la sous-préfète de Dole ont été accueillis au siège de l'association à l'occasion de la Journée des violences faites aux femmes.

Rompres l'isolement
Parmi les nombreuses actions mises en place, l'initiation sociolinguistique menée depuis novembre sur les Mesnils-Pasteur à destination des femmes d'origine étrangère

est un succès. Une quinzaine de femmes (Turques, Marocaines, Tchétchènes, Bosniaques, Guatémaltèques...) suivent cette formation qui leur permet d'apprendre les rudiments de base du français et de rompre leur isolement, et permet ensuite d'accéder à des dispositifs de formation de droit commun ». Cette initiation, conçue comme un passeport pour la citoyenneté, la formation et l'emploi, comprend également des exercices d'expression dispensés par Françoise Benejam, comédienne à l'Atelier de l'Exil à Lons.

Femmes debout travaille également sur un projet de garde à domicile d'enfants pour les mères ayant des horaires décalés. Enfin, Femmes debout a rejoint, avec une multitude d'autres associations et organismes, le « Collectif dolois pour une admission au séjour à titre humanitaire » qui vient de se mettre en place sur la ville pour aider les personnes déboutées du droit d'asile ou n'ayant pu obtenir de titre de séjour dans le cadre du regroupement familial.

S. D.



comédienne Françoise Benejam (au premier plan) travaille avec des femmes étrangères au siège de l'association / Photo Serge Dumont

Femmes au bord de la crise de nerf ?

Marguerite Laffin a succédé en avril 2005 à Yassia Boudra à la présidence de l'association. Très vite, un profond différend a opposé la nouvelle présidente à la fondatrice de Femmes debout, désormais salariée de l'association. A tel point que deux membres du conseil d'administration, Marie-Odile Charmont et Chantal Gstalter, ont assigné en référé l'association représentée par sa présidente en exercice afin d'obtenir, sur le fondement de l'article

cédure civile, la désignation d'un administrateur judiciaire provisoire. « Cette procédure est engagée lorsque le blocage est tel qu'il empêche le fonctionnement d'une association », explique Marie-Odile Charmont. Olivier Renard, expert-comptable, a été désigné administrateur provisoire de l'association par décision en référé du tribunal de grande instance de Dole du 4 mai dernier. Sa mission a été de préparer l'assemblée générale

tenu vendredi, et au cours de laquelle un nouveau conseil d'administration a été élu (qui élira ultérieurement un bureau, lequel désignera une nouvelle présidente), et d'approuver les comptes et le budget prévisionnel. Il avait pour mission de « gérer, administrer l'association jusqu'à la tenue de cette assemblée avec les pouvoirs du président et prendre toutes décisions urgen-

REPÈRES

> 101 personnes sont adhérentes à l'association.
> 1087 personnes ont été en contact avec l'association en 2005, dont 764 dans le cadre de la fonction

> 10 000 personnes environ ont été reçues par l'association depuis sa création en 1996.
> 100 000 euros, c'est le budget prévisionnel 2006 de